

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE D'AX LES THERMES PATCHES  
Le 06 OCTOBRE 2025****Accueil et émargement**

La séance débute à 10h00 par l'émargement de 4 propriétaires présents.

Participe également à l'assemblée 2025 M<sup>me</sup> Audrey VANTOMME (Fédération Pastorale de l'Ariège).

Après émargement et pointage des voix, les personnes présentes détiennent 40,2624 ha.

Le quorum requis de  $\frac{117,8945}{2} + 1 = 59,94725$  ha n'est pas atteint, d'après les statuts, une nouvelle assemblée générale est convoquée dans l'heure qui suit, sans condition de quorum. Une nouvelle assemblée générale s'ouvre à 11h.

Le président remercie l'ensemble des propriétaires présents.

**1. Compte administratif 2024**

Le président fait la lecture du compte administratif 2024 voté par le syndicat le 12 juin 2025

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 565,09 €

Recettes : 1 624,88 €

Solde positif de 1 059,79 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 22 538,11 €

Recettes : 22 557,84 €

L'AFP d'Ax-les-Thermes Patches, enregistre des excédents positifs de :

- 20,16 € en section d'investissement
- 1 407,15 € en section de fonctionnement

Le président informe les propriétaires des mouvements financiers imputables au dernier programme de travaux, à savoir ; la mise en place d'un passage canadien, plus d'un kilomètre de clôture pour empêcher les bêtes de descendre dans l'AFP depuis l'estive et la création d'un nouveau parc. Ces travaux ont été subventionnés par des fonds FEADER et Départementaux à hauteur de 70% du montant total des travaux. Les 30% restants sont à la charge des éleveurs qui ont justifiés cette dépense par une participation aux travaux.

**2. Budget 2025**

Le président fait ensuite la lecture du budget 2025, voté le 12 juin 2025 par le syndicat de l'AFP.

**Section Fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Assurance	145 €	Résultat reporté	
Cotisation FPA	50 €	Location CPP	300 €
Remboursement intérêts	640 €		
Autres charges	872,15 €		
<b>Total</b>	<b>1 707,15 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 707,15 €</b>

Section Investissement			
Dépenses		Recettes	
Remboursement intérêts	15 810,93 €	Résultat reporté	20,16 €
		Subvention FEADER	8 369,12 €
		Subvention Conseil Départemental	7 421,65 €
<b>Total</b>	<b>15 810,93 €</b>	<b>Total</b>	<b>15 810,93 €</b>

### 3. Point AFP

M. Manuel Franck, éleveur dans le Gaec de Petches, prend la parole, il indique notamment que :

- Le nouveau parc et le passage canadien aident bien à la manœuvre des animaux, c'est un vrai confort dans le travail,
- Il a récemment investi dans un broyeur de branche, qui lui permet de raboter les noisetiers et de mieux rouvrir les parcours
- Escloupiet Stéphane est le nouvel associé du Gaec à la suite du départ de Julien. L'arrivée de ce nouvel associé a permis de redimensionner l'élevage. Les vaches ont été remplacées par les ânes pour proposer des balades (petite marche sans effort et pique-nique) et de la vente. Cet élevage se compose de plusieurs races d'ânes chacune adaptée aux différentes situations (balade, portage ou reproduction)
- Il n'y a pas assez de cochon pour satisfaire la demande, mais l'augmentation des effectifs n'est pas envisagée car la réglementation est très compliquée pour les élevages porcins de plein air et cela représenterait une charge de travail trop importante.

### 4. Renouvellement partiel des membres du syndicat

D'après les statuts il convient de réélire/remplacer la moitié des membres tous les 2 ans.

Le syndicat est composé comme suit (élection en 2023) :

TITULAIRES	FUGAIRON Jean-Louis	2023-2027	SUPPLÉANTS	FONT Josette	2023-2027
	<b>FONT Yves</b>	<b>2020-2024</b>		<b>SAINT FELIX Jean-Pierre</b>	<b>2023-2027</b>
	<b>FRANK Manuel</b>	<b>2020-2024</b>		<b>SICRE Lucette</b>	<b>2020-2024</b>
	<b>ROQUES René</b>	<b>2023-2027</b>		<b>SOULA Denise</b>	<b>2020-2024</b>

Aucune assemblée ne s'est tenue en 2024, puisque la dernière AG a eu lieu en 2023, ce qui a créé un décalage d'un an (pour rappel les assemblées générales doivent avoir lieu tous les 2 ans).

M. le président, informe l'assemblée, des candidatures de :

- FONT Yves, pour renouvellement

Il est donc fait appel de candidatures au poste de membre titulaire :

- FRANCK Manuel, se représente

Il est fait appel de candidatures au poste de membre suppléant :

- RIBOU Franck, se présente

**En l'absence d'autres candidatures et en l'absence d'oppositions et d'abstentions, les 3 candidats sont élus à l'unanimité.**

Le nouveau syndicat se compose comme suit :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS	
FUGAIRON Jean-Louis	FONT Josette	2023-2027
FONT Yves	SAINT FELIX Jean-Pierre	2023-2027
FRANK Manuel	RIBOU Franck	2025-2029
ROQUES René		

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025

Publié le

Berger  
Levfaul

ID : 009-210900320-20251006-D\_AFP\_2025\_01-DE

Un poste de membre suppléant reste à pourvoir.

Les prochains membres à renouveler sont :

- FUGAIRON Jean-Louis,
- ROQUES René,
- FONT Josette,
- SAINT FELIX Jean-Pierre,

## 5. Questions diverses

A la demande du président, Mme Vantomme indique les travaux de la Fédération Pastorale de l'Ariège, les missions en cours et la participation au dernier séminaire de l'Association Française de Pastoralisme qui s'est tenue dans les Hautes Alpes.

Ensuite, M. Fugairon énonce les prochains projets sur la commune et reprend les dernières actualités locales :

Un projet d'installation devrait se concrétiser avec l'installation JA d'un chevrier. Son projet laitier (20 à 30 chèvres) serait situé sur la 3<sup>ème</sup> Bazerques avec la mise en place d'un atelier de transformation et d'un bâtiment. L'AFP devra proposer la mise en place d'une CPP dès le début de l'exploitation.

Des projets de réhabilitation des anciennes maisons sur les Bazerques pourraient être entrepris.

Avec ces 2 projets sur le secteur, la commune et l'AFP espère que le territoire va peu à peu se rouvrir et être plus attractif.

La commune d'Ax-les-Thermes est en train d'étudier la mise en place d'une exploitation maraîchère, agrotouristique et de production de volaille sur l'ancien emplacement du camping au lieu-dit de Calmeraie.

Des travaux de terrassement sur le plateau du Saquet sont en cours d'appel d'offres. Les travaux devraient débutés en 2028 ce qui impactera temporairement l'estive sur le secteur.

L'ensemble des questions étant traitées, le président lève la séance à 12h00

Le Président de l'AFP,  
Jean-Louis FUGAIRON

Pièce jointes : Feuille émargement ; Pouvoirs ; Liste des voix